



LA FIDUCIE DU PATRIMOINE CULTUREL DES AUGUSTINES DÉVOILE LE CONCEPT ARCHITECTURAL DU PROJET **LE MONASTÈRE DES AUGUSTINES**

Québec, le 19 août 2013 – La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines dévoilait aujourd’hui, lors d’une conférence de presse au monastère de l’Hôtel-Dieu de Québec, le concept architectural du projet **Le Monastère des Augustines**, ainsi que des détails inédits concernant les travaux de restauration qui rendront le lieu accessible au grand public dès le printemps 2015.

Depuis le début de l’année, le monastère de l’Hôtel-Dieu de Québec fait l’objet d’importants travaux de restauration en prévision de l’ouverture du projet **Le Monastère des Augustines**, qui offrira à la population une véritable expérience immersive du site historique restauré avec l’Hôtellerie, le Musée, les Archives et sa programmation axée sur la culture et la santé globale. En plus de la conservation et de la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux – les voûtes (1695), les ailes du Jardin et du Noviciat (1695/1755), l’église (1800), le chœur (1931), l’aile Saint-Augustin (1958) – et d’un réaménagement paysager, le concept architectural met de l’avant deux nouvelles constructions : un hall d’accueil et une réserve muséale.

Une architecture contemporaine

Le nouveau hall vitré créera un lien physique inédit entre les deux entrées publiques du monastère (rue des Remparts et rue Charlevoix). En plus d’offrir une accessibilité universelle au monastère, cette construction soulignera, par contraste, l’ouverture de ce cloître historique au public pour un usage renouvelé. Sa volumétrie linéaire et perméable agira comme un signal urbain contemporain de la nouvelle vie du monastère.

Pour permettre le regroupement en un seul lieu des collections et archives des douze monastères-hôpitaux fondés par les Augustines, une réserve muséale sera aménagée. Cette réserve, dont la construction est en cours, sera érigée au-dessus de l’aile Saint-Augustin, où se trouve la résidence des religieuses.

« Le monastère historique est composé de bâtiments interreliés datant de différentes époques qui se sont enrichis de nombreuses transformations au fil des siècles. Certaines annexes mineures, fonctionnelles et récentes ont brouillé la lecture des composantes significatives. La déconstruction entamée de ces annexes permet déjà de rétablir l’intelligibilité des différentes composantes et participe à leur mise en valeur et à la perception de leurs richesses architecturales », précise Bernard-Serge Gagné, architecte chargé du projet chez ABCP architecture.

Des espaces patrimoniaux aménagés

Dans les deux ailes anciennes, l’aménagement des espaces dédiés au projet **Le Monastère des Augustines** prévoit la reconversion des cellules des Augustines en 64 chambres de deux types. Au quatrième étage, sous les combles, l’environnement des

chambres sera contemporain et épuré, tandis qu'au troisième étage, les cloisons et les boiseries d'origine seront conservées pour en préserver le caractère authentique. Plus d'une dizaine de salles seront aussi restaurées au deuxième étage afin d'y accueillir la programmation axée sur la culture et le concept de santé globale : activités, séminaires, conférences, formations, etc. L'aménagement d'espaces muséaux et d'un centre d'archives au premier étage complète les interventions prévues à l'intérieur de ces ailes. Les voûtes de 1695 et certains vestiges plus anciens encore feront l'objet d'une consolidation et d'une réhabilitation et deviendront accessibles au public pour la toute première fois.

« Nous sommes conscients qu'il s'agit de l'un des plus importants chantiers de restauration patrimoniale au Canada et nous avons abordé la question de la compatibilité entre l'ancien et le contemporain avec beaucoup de considération. Nous sommes très fiers du concept que nous vous présentons aujourd'hui, parce que nous préparons ces bâtiments précieux à recevoir des visiteurs du monde entier, sans en compromettre la valeur patrimoniale », précise Me Bernard Cliche, président du conseil d'administration de la Fiducie.

Rappelons que le gouvernement du Canada contribuera jusqu'à 15 M\$ pour la mise sur pied de ce complexe novateur et que cette contribution provient du volet Grands projets du Fonds Chantiers Canada, qui vise des projets stratégiques de plus grande envergure et d'importance nationale et régionale. Le gouvernement du Québec versera aussi 15 M\$, alors que la contribution de la Ville de Québec sera de 6 M\$.

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec.

Le Monastère des Augustines est un projet unique issu de la volonté des Augustines de faire don à la société québécoise de leur précieux patrimoine, accumulé depuis 1639. Plus de 40 000 artefacts et 1 km linéaire d'archives et de livres anciens seront regroupés au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec et deviendront accessibles au grand public dès 2015. Une programmation visionnaire, axée sur la culture et le concept de santé globale, viendra répondre aux besoins de ressourcement de la société contemporaine. L'Hôtellerie, le Musée et les Archives, conçus et développés de façon intégrée, contribueront aussi à renforcer l'expérience particulière du lieu.

Sous la responsabilité des religieuses, le centre Catherine-de-Saint-Augustin sera quant à lui relocalisé dans l'église.

— 30 —

SOURCE : La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

INFORMATION :

SÉBASTIEN VÉZINA

Responsable des communications et de l'administration

75, rue des Remparts Québec (Québec) G1R 3R9

T 418.780.4800 | C 418.261.2614 | F 418.692.2668 | augustines.ca